

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 22663 Numéro SIREN : 508 804 507 Nom ou dénomination : ISAI Gestion
--

Ce dépôt a été enregistré le 25/07/2022 sous le numéro de dépôt 95082



ISAI GESTION

8 avenue Kleber
75116 Paris

COMPTES ANNUELS

DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Certifié conforme
[Signature]
le 20/7/22

KB'XPERTS

Société d'expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre des Expert Comptables de Paris

18 bis rue d'Anjou - 75008 Paris

Téléphone : 06-10-51-66-78 / 06-74-41-49-52

SAS au capital de 60 000 euros - RCS PARIS 534 391 735 - TVA intracommunautaire FR54534391735 - NAF 6920Z

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	2 480		2 480	2 480
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	26 068	24 918	1 150	1 822
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles	249 908	108 986	140 922	139 573
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	399 071		399 071	341 146
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	57 432		57 432	57 730
	Total II	734 958	133 904	601 055	542 751
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	654 353		654 353	582 240
	Autres créances	4 461		4 461	223
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	3 188 918		3 188 918	3 136 106
	Charges constatées d'avance (3)	134 289		134 289	117 330
	Total III	3 982 021		3 982 021	3 835 899
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 716 980	133 904	4 583 076	4 378 650

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

-0

KB'XPPTS

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 290 700)	290 700	290 700
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 700	3 700
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserve légale	29 070	29 070
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	50 000	50 000
	Autres réserves	10 100	10 100
	Report à nouveau	-122 423	1 152 395
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 989 188	1 625 182
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total I	2 250 335	3 161 147
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (I)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses	40 810	202 301
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	174 459	124 053
	Dettes fiscales et sociales	391 711	438 214
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 206 355	91 031
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	519 406	361 904
	Total IV	2 332 741	1 217 503
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 583 076	4 378 650

(1) Dont à moins d'un an

2 332 741

1 217 503

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12
	France	Exportation	Total	
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	7 089 553		7 089 553	6 599 367
Chiffre d'affaires NET	7 089 553		7 089 553	6 599 367
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			5 333	2 667
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			76	337
Total des Produits d'exploitation (I)			7 094 962	6 602 371
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			1 477 605	1 536 444
Impôts, taxes et versements assimilés			551 379	567 216
Salaires et traitements			1 815 541	1 683 627
Charges sociales			756 282	683 339
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			32 976	31 710
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			8 676	1 221
Total des Charges d'exploitation (II)			4 642 460	4 503 557
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			2 452 502	2 098 814
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12
Produits financiers		
Produits financiers de participations (3)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	52	162
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	52	162
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI		
2. Résultat financier (V-VI)	52	162
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 452 554	2 098 976
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	912	3 040
Produits exceptionnels sur opérations en capital	185 225	149 888
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Total VII	186 137	152 928
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	265	10 851
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	17 225	20 100
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Total VIII	17 490	30 951
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	168 647	121 977
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	632 013	595 771
Total des produits (I+III+V+VII)	7 281 151	6 755 461
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 291 963	5 130 279
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 989 188	1 625 182

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 583 075.99 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 7 089 552.89 Euros et dégageant un bénéfice de 1 989 187.98 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Suite à la décision du Président en date du 22 décembre 2021, la société a acté le versement d'un acompte sur les dividendes de 1 200 000 €, comptabilisé en déduction du poste "report à nouveau".

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif postérieur à la clôture.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Depuis le 01/01/2019, la société est membre du groupe fiscal constitué par la société ISAI PARTNERS - 8 Avenue Kleber - 75116 Paris.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	28 548		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	824		
Installations générales agencements aménagements divers	162 084		4 113
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	70 555		29 541
TOTAL	233 464		33 653
Autres titres immobilisés	341 146		75 150
Prêts, autres immobilisations financières	57 730		
TOTAL	398 875		75 150
TOTAL GENERAL	660 887		108 803

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			28 548	28 548
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		824		
Installations générales agencements aménagements divers			166 197	166 197
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		16 385	83 711	83 711
TOTAL		17 209	249 908	249 908
Autres titres immobilisés		17 225	399 071	399 071
Prêts, autres immobilisations financières		298	57 432	57 432
TOTAL		17 523	456 502	456 502
TOTAL GENERAL		34 732	734 958	734 958

Les variations constatées sur le poste "Autres titres immobilisés" correspondent principalement à des achats, des appels de fonds et des cessions de parts de FPCI gérés par la société.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	24 246	672		24 918
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	824		824	
Installations générales agencements aménagements divers	41 902	16 536		58 438
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	51 164	15 768	16 385	50 548
TOTAL	93 890	32 304	17 209	108 986
TOTAL GENERAL	118 136	32 976	17 209	133 904

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	672				
Instal.générales agenc.aménag.divers	16 536				
Matériel de bureau informatique mobilier	15 768				
TOTAL	32 304				
TOTAL GENERAL	32 976				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	57 432	-0	57 432
Autres créances clients	654 353	654 353	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 573	3 573	
Taxe sur la valeur ajoutée	75	75	
Débiteurs divers	813	813	
Charges constatées d'avance	134 289	134 289	
TOTAL	850 535	793 103	57 432

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	174 459	174 459		
Personnel et comptes rattachés	109 277	109 277		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	210 618	210 618		
Taxe sur la valeur ajoutée	8 010	8 010		
Autres impôts taxes et assimilés	63 806	63 806		
Groupe et associés	40 810	40 810		
Autres dettes	1 206 355	1 206 355		
Produits constatés d'avance	519 406	519 406		
TOTAL	2 332 741	2 332 741		

La ligne "Autres dettes" comprend l'acompte sur les dividendes de l'exercice clos au 31/12/2021 pour un montant de 1 200 000 €.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	0.9000	323 000			323 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Site internet	Linéaire	3 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans
Matériel bureau & informatique	Linéaire	3 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Le poste "Autres titres immobilisés" comprend principalement des parts de FPCI.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	21 400
Total	21 400

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 044
Dettes fiscales et sociales	189 671
Total	238 715

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	134 289
Total	134 289
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	519 406
Total	519 406

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Les rémunérations allouées aux dirigeants ne sont pas indiquées car compte tenu de la taille de la société, cette mention reviendrait à donner une informations nominative.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	10
Employés	1
Total	11

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 9 438 euros.

Ces honoraires sont liés au contrôle légal des comptes et à sa mission légale dans le cadre du versement de l'acompte sur dividendes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		563 648
Compte nanti	20 000	
Quote part non appelée sur parts de FPCI	543 648	
Total (1)		563 648

Engagements reçus

Aucun

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Au 31/12/2021, le montant de l'engagement lié aux indemnités de départ à la retraite est estimé à 93 k€ charges comprises. Les principaux paramètres retenus pour le calcul sont les suivants:

- Départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- Taux d'actualisation : 0,194 % (Taux OAT 10 ans au 31/12/2021)
- Probabilité de départ : 0 % (sauf cas identifié)
- Taux de progression moyen des salaires : 3 %
- Taux de charges sociales : 45 %

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Distributions / Cessions FCPI	185 225	77560000
- Divers	912	77180000
Total	186 137	
Charges exceptionnelles		
- Amendes	50	67120000
- Distributions / Cessions FCPI	17 225	67560000
- Divers	215	67180000
Total	17 490	

ISAI GESTION
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 290 700 EUROS
SIEGE SOCIAL : 8 AVENUE KLEBER 75116 PARIS
508 804 507 RCS PARIS

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 21 JUIN 2022
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021
DECISION ADOPTEE

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 989 187,98 euros augmenté du report à nouveau antérieur de 1 077 577,11 euros, soit 3 066 765,09 euros, de la manière suivante :

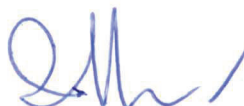
- Dividendes : 1 850 000 euros
- Affecter sur le compte de report à nouveau le solde de : 1 216 765,09 euros

Le dividende unitaire est donc de l'ordre de 5,73 euros par action. Il est rappelé qu'aux termes d'une décision du Président en date du 22 décembre 2021, il a déjà été versé un acompte de 1 200 000 euros. Le solde à verser s'élève donc à 650 000 euros.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Dividendes	Dont éligibles à l'abattement de 40%
31/12/2020	1 700 000,00 €	1 700 000,00 €
31/12/2019	400 000,00 €	400 000,00 €
31/12/2018	350 000,00 €	350 000,00 €

Pour copie certifiée conforme
Le Président
Jean-David Chamboredon





15, RUE DE BERRI - 75008 PARIS
Tél. : +33 (0) 1 58 56 37 00
Fax : +33 (0) 1 58 56 37 01
Email : contact@cabinetpfleytoux.fr

ISAI GESTION

Société par actions simplifiée au capital de 290 700 euros

8 avenue Kléber - 75116 PARIS

508 804 507 RCS PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Cachet conforme
JM
le 20/7/22

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE PARIS
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
803 068 105 RCS PARIS
SIRET : 803 068 105 00011

ISAI GESTION

Société par actions simplifiée au capital de 290 700 euros

8 avenue Kléber - 75116 PARIS

508 804 507 RCS PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'associé unique de la société ISAI GESTION,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par vos soins, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société ISAI GESTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de mon rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

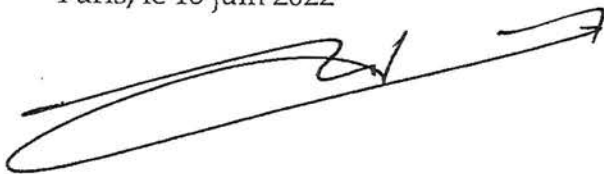
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 15 juin 2022



PF AUDIT

Commissaire aux comptes

Patrick FLEYTOUX